

Hadj 2013

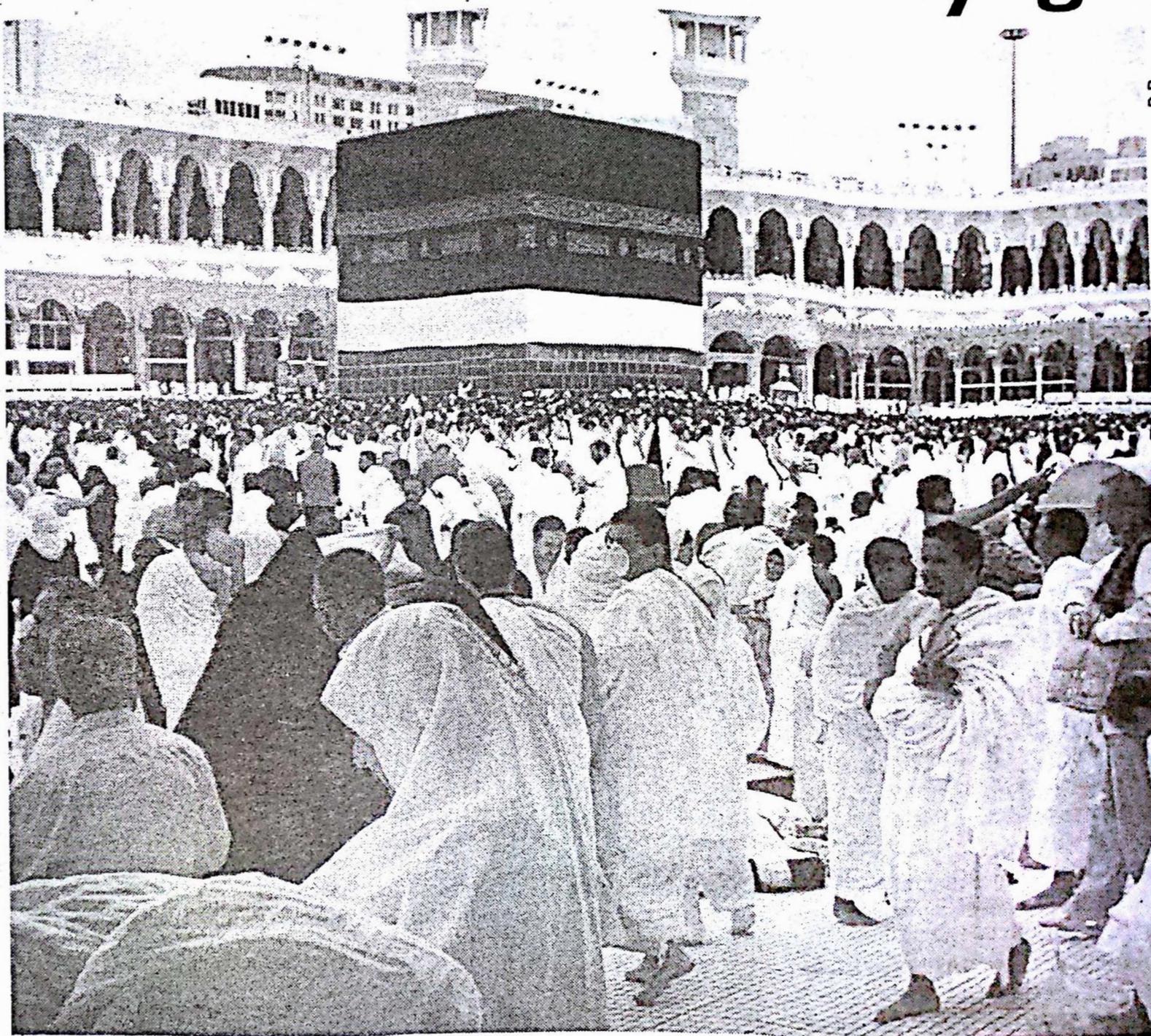
# Grosse frayeur au sein des agences de voyage

Qu'est-ce qui se passe au ministère de Jérôme Bougma ? Des agences de voyages sont en colère contre le ministère de l'Administration territoriale sur l'organisation du hadj 2013. Quatre agences de voyage sont soupçonnées de vouloir accaparer l'organisation du hadj, avec la complicité de certains agents au sein du ministère. Pourtant, ce sont 12 agences qui sont détentrices d'agrément pour l'organisation du hadj.

Un communiqué du secrétaire général du ministère de l'Administration territoriale a jeté le trouble au sein de certaines agences de voyages agréées pour l'organisation du Hadj et de la Oumrah, édition 2013. Le 05 juin dernier, le ministère en charge du hadj a communiqué au public la liste des agences de voyages autorisées à recevoir les candidatures au pèlerinage. Sur 12 agences de voyage retenues par le ministère de l'Administration territoriale, seulement 04 agences ont été déclarées par ce communiqué « autorisées à accomplir les formalités, liées aux visas, aux contrats et à toutes autres relations formelles avec les autorités ». Il n'en fallait pas plus pour susciter la colère des autres agences de voyages non citées dans le communiqué du secrétaire général du ministère. Certaines agences disent être surprises et consternées par le communiqué. Selon ces agences, ce communiqué a semé la confusion au niveau des candidats au hadj. Elles se sont rapidement réunies pour rencontrer le président du comité de suivi du pèlerinage, Boukaré Linkoné et le ministre Jérôme Bougma afin d'obtenir des explications. Les responsables du ministère vont reconnaître la confusion que ce message peut semer dans l'esprit des candidats au pèlerinage. Le ministre promet même d'apporter un éclairage sur cette information. Boukari Linkoné fait sortir alors un communiqué

rectificatif où il apporte des précisions. « Le président du comité national de suivi du pèlerinage à la Mecque (CNSPM) a l'honneur de rassurer les candidats au pèlerinage qu'en clarification du communiqué du 05 juin 2013, il y a douze agences agréées pour l'organisation du hadj 2013 », écrit-il. « Le comité de suivi tient à rassurer l'opinion publique que l'organisation du hadj implique les 12 agences sus-citées », poursuit son président. Mais pour les 08 autres agences, cette confusion serait savamment orchestrée par les agences de voyages citées dans le communiqué. Les quatre agences ont saisi l'opportunité pour distiller de fausses informations. « Il est revenu que certaines agences font des communiqués mensongers selon lesquelles elles sont les seules autorisées à organiser le Hadj », relèvent les autres agences de voyages. Les responsables des agences de voyages non citées affirment que ce communiqué leur a causé un grand préjudice. « Les gens ont commencé à nous appeler, pour nous traiter d'escroc, qu'on a pris leur argent pourtant on n'a pas d'agrément », déclare un responsable d'une agence de voyage.

Les agences de voyages pensent que l'intention de nuire est manifeste avec la publication de ce communiqué. Elle affirme que dans un secteur de concurrence, il n'était pas indiqué de publier une telle information qui sème la confusion. Le simple fait de ne pas transmettre à toutes les agences le communiqué les conforte dans leur conviction. Certaines agences auraient été



informées de la manière la plus désagréable par leurs clients. Ces candidats déjà inscrits auprès de ces agences exigent le remboursement des frais d'inscription.

Douze agences privées légalement reconnues sont détentrices des agréments pour l'organisation du Hadj et de la Oumrah. Le ministère a souhaité les regrouper en quatre groupes pour plus d'efficacité au niveau de l'Arabie Saoudite. Chaque équipe désigne un chef de groupe. Elles sont soumises aux mêmes règles et bénéficient des mêmes

avantages. Toutes ces agences de voyages sont logées à la même enseigne. Les agences, chefs d'équipe, sont simplement des intermédiaires entre l'autorité et les autres agences.

Des responsables d'agence commencent à douter de la sincérité des autorités sur la recherche d'efficacité. Ils pensent que la question d'efficacité n'était peut-être qu'un alibi. Le comité de suivi du pèlerinage avait-il un autre plan ? « D'ailleurs on avait constaté que les chefs d'équipe ne nous faisaient pas les compte

rendus des réunions avec le comité de suivi du hadj ou avec d'autres institutions », déclare une agence. Ces agences trouvent étrange que les personnes, déjà épinglées dans les organisations chaotiques des pèlerinages précédents soient choyées par le ministère. Ce sont elles qui détiennent le gros lot du marché. Alors que les ministères en charge du pèlerinage s'emploient à corriger toutes les mauvaises pratiques suite à la pression de l'Arabie Saoudite.

Franck Régis Tapsoba